



---

## Organisation internationale pour les migrations (OIM)

108<sup>ème</sup> session du Conseil

### **Déclaration de la Suisse lors du débat général**

Genève, le 28 novembre 2017

---

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la République de Cuba et aux Iles Cook. Ces adhésions ainsi que l'augmentation régulière d'observateurs sont les signes tangibles de la reconnaissance de la place et du rôle que l'OIM est appelé à jouer dans le domaine de la migration.

Nous remercions le Directeur général pour son rapport annuel, qui a mis en lumière les engagements multi-facettes de l'OIM. Le développement de l'organisation dans un nombre toujours plus variés d'activités et de programmes touchant à la migration au sens large du thème soulève la question des ressources humaines et financières ainsi que des risques parmi lesquels celui de duplications avec d'autres acteurs.

La Suisse félicite l'OIM à l'occasion du premier anniversaire de son entrée, comme

organisation apparentée, au sein du système des Nations Unies et se réjouit de la complémentarité que l'organisation y apporte. A cet égard, une réflexion approfondie sur la place de l'OIM au sein du système des Nations unies et de la réforme engagée par le Secrétaire général devra être menée. La complexité de l'environnement opérationnel d'aujourd'hui exige le développement de synergies avec tous les acteurs et une coordination inter agences solide et durable. L'OIM y participe déjà largement par le biais de ses nombreuses contributions dans le cadre de l'approche sectorielle et par son personnel engagé dans de nombreuses situations souvent complexes et dangereuses.

Une telle réflexion doit permettre à toute la communauté internationale de valoriser encore davantage la variété des expertises de l'OIM. Les mouvements actuels de réfugiés et de migrants démontrent par exemple l'importance d'étayer les capacités opérationnelles des Nations Unies dans des contextes touchés par des conflits armés ou des crises humanitaires. Par exemple, relevons le travail indispensable de l'OIM sur la formation du personnel local sur la question de la traite des êtres humains dans ce type de contextes. Avec le travail en cours pour une meilleure intégration des réfugiés, des déplacés internes et des migrants dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et la réforme engagée par le Secrétaire général, cette expertise devient d'autant plus importante.

Pour conclure, Madame la Présidente, c'est dans la ligne de la décision prise au

Sommet de New York que la Suisse favorise un rôle premier de l'OIM dans la gouvernance future de la migration, telle qu'elle devrait être ancrée dans le pacte mondial sur les migrations. Ma délégation saisit d'ores et déjà cette occasion pour remercier l'OIM pour son engagement de substance dans le cadre des consultations pour le pacte mondial.

Je vous remercie.